

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR CTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

aire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

die et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

réclamation : contact@mupras.com

prise en charge : pec@mupras.com

dhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule :

Actif

2159

Pensionné(e)

Nom & Prénom :

HAY NOVR 1

Société : LAKBIR

Date de naissance :

Adresse :

Tél. :

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : / /

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 Joud Hay Nouf	15/08/2020	68.00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

The diagram illustrates the H-B-G triangle, where the three axes represent different chemical properties:

- H (Hydrogen Bonding):** The top axis shows a series of numbered circles (1 through 8) connected by a zigzag line, representing the strength of hydrogen bonding.
- B (Basicity):** The bottom axis shows a series of numbered circles (1 through 8) connected by a zigzag line, representing basicity.
- G (Acidity):** The right axis shows a series of numbered circles (1 through 8) connected by a zigzag line, representing acidity.

The axes are labeled with arrows indicating their orientation: H points upwards, B points downwards, and G points to the right. The numbers 1 through 8 generally increase from left to right along each axis, with some exceptions (e.g., circle 7 is to the left of circle 8 on the H axis).

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'E

الدكتور عاطوف عبد الفتاح

Dr ÂATOUF ABDELFETTAH

Ophthalmologiste



اختصاصي في أمراض
 وجراحة العيون

* Specialist de la Chirurgie et Maladies des yeux

* Ex Médecin Ophtalmologiste à l'Hôpital 20 Août

* Ex Chef du Pol medical et chef, du service d'Ophtalmologie

à l'Hôpital Sidi Othmane

* Membre de la Société Française d'Ophtalmologie

* طبيب أمراض و جراحة العيون سابق بمستشفى 20 غشت

* رئيس القطب الطبي ورئيس قسم أمراض و جراحة العيون

سابقاً بمستشفى سيدى عثمان

مركز أمراض و جراحة العيون
Centre de chirurgie et des maladies des yeux

* عضو الجمعية الفرنسية لامراض و جراحة العيون

Casablanca le : ١٥ / ٨ / ٢٠١٧

الدار البيضاء في :

Nom :

FATIMA KALA ALOUFI

Dr Abdellah S. A. ALOUFI

68-av Tadjallit



PHARMACIE AYA MASJID HAY NOUR
Bd Abdellah Sahrour Hay Ennour
Rue 2 N° 3 Sidi Othmane - Casablanca
Tél : 05 22 59 44 55

Dr. ALOUFI A. - Ex-adjointe de la Chirurgie
Spécialiste des maladies des yeux
et Réda GUDIRA (Ex Nil) Casablanca



276، شارع رضى اكديرة (النيل سابق) قرية الجماعة قرب السنديما المدنية فوق الشركة العامة المغربية للأبناك - الدار البيضاء

الهاتف / الفاكس : 06 61 18 94 79 / النقال (المستعجلات) : 05 22 57 58 59

276 , Bd Reda GUDIRA (Ex Nil) cité djamaâ à côté cinema AL MADANIA Casablanca

Tél / Fax: 05 22 57 58 59 / GSM : 06 61 18 94 79 (Pour les Urgences)